

# Règlement du RdGF 2022



22 juillet 2022

---

## Préambule :

---

Toutes les informations sur :

<https://xc63.fr/rondes-des-gaulois-festival/>

<https://sportips.fr>

- *Le club XC 63 organise le « Rondes Des Gaulois Festival 2022 »*
- *Le Samedi 10 Septembre*
- *Départ du Complexe Sportif de Saint Genès Champanelle*
  
- *1 Festival pour fêter « le vélo »*
  
- *1 Zone dédiée aux enfants pour les accompagner dans cette pratique avec nos éducateurs diplômés*
  
- *1 Zone exposants et Animation (Démo Ecole de cirque et VTT Trial/BMX)*
  
- *3 Endurances des Dômes : 6/4/2 Heures, en solo ou en duo, en VTT ou en Gravel (Aucune inscription ne sera prise sur place)*
  
- *4 randonnées VTT ou Gravel ou VTTAE*
  - *La Familiale 15 Km (200 D+) : Retrait des plaques et départs **entre 12h00 et 14H30,**  
Une Rando sympathique à réaliser au pieds de  
“notre chaîne des puys”*
  - *Une randonnée encadrée par des moniteurs diplômés (enfants/ados de 7 à 15 ans et sur réservation, cf ci dessous)  
Retrait des plaques **entre 12h00 et 12H45, départ 13H00,***
  
  - *La Copine 44 Km (982 D+) : Retrait des plaques et départs **entre 12h00 et 14H00,***

*Une rando entre Puy de Dôme et vue sur le Sancy, a vous le parcours sympathique et sportif .*

- *L'experte 56 Km : Retrait des plaques et départs entre **12h00 et 13H00**,*

*Une rando exigeante entre lacs et volcans, ...*

*Le jour J : merci de respecter les fourchettes horaires indiquées ci-dessus pour le retrait de vos plaques et cadeaux*

- *1 Apéritif offert à tous,*
- *1 Aligot Saucisse à partir de 18H30*

*16 €/ personne/ repas avec 1 bière incluse (**Réponse impérative avant le Dimanche 28 août 23H59.**)*

*(Nécessite de donner le bracelet contre le repas)*

*Toutes les infos sur: <https://xc63.fr/rondes-des-gaulois-festival/>*

*Inscription 100 % en ligne sur [www.sportips](http://www.sportips) et "QR code"*

*Nous offrons :*

- 1. A tous les inscrits en ligne **avant le Dimanche 31 Juillet 23H59***
  - 1. Un verre 50 cl « Festival Rondes Des Gaulois »*
  - 2. Une « Bière Artisanale Brasserie St Babel »*  
*(Nécessite de donner le bracelet dédié contre la bière servie à la pression et à la buvette)*
  - 3. Votre plaque de cadre à votre nom pour toute inscription*
- 2. A tous les inscrits en ligne **avant le Dimanche 28 août 23H59.***
  - 4. Votre plaque de cadre à votre nom pour toute inscription*

*Vigilance pour les participants de la rando « Experte » :*

*la longueur et la difficulté du parcours nous impose d'être strict sur les horaires de départ. **Le parcours sera dé-balisé derrière le dernier participant et à partir de 14H30.** (14H00 étant l'heure de départ maximum défini pour le dernier partant de la rando « Experte »).*

---

# « Rondes des Gaulois »

*Règlement des randonnées organisées dans le cadre du « Rondes Des Gaulois Festival 2022 »*

---

## **Article 1 ; Présentation**

Organisateur : Club XC 63 cité Bezances, 63540 Romagnat

Lieu : Complexe Sportif Saint Genès Champanelle

Date : samedi 10 septembre 2022 / 12h

Vélos autorisés : VTT, VTTAE ou Gravel

Douches et WC seront disponibles sur le site ( Gymnase) .

Les Rondes des Gaulois sont des randonnées VTT, VTTAE ou Gravel ouvertes à tous, à partir de 7 ans. Les mineurs ne seront acceptés que s'ils sont accompagnés et inscrits par un adulte désigné.( ou fourniture de l'autorisation parentale)

Toutes les infos sur: <https://xc63.fr/rondes-des-gaulois-festival/>

Inscription 100 % en ligne sur [www.sportips](http://www.sportips) et "QR code" ou sur place

## **REPAS FESTIF :**

- Nous proposons, séparément et afin de continuer la fête du vélo, un repas à partir de 18H30
- Menu: Crudités/Aligot Saucisse/Tarte aux pommes/Bière
- Inscription « Repas Festif » sur [www.sportips](http://www.sportips)
- Repas préparé et servi par le traiteur « Les jardins de Saulzet » RN 89, 63540 Romagnat
- 16 €/ personne/ repas prix coutant avec 1 bière incluse (Réponse impérative avant le Dimanche 28 août 23H59.)
- Le repas sera servi en échange de votre bracelet « dédié au repas ».
- Les repas seront servis à la Maison des associations de Saint Genès Champanelle
- En cas de désistement, le montant du repas ne sera pas remboursé.

Nous offrons :

- A toutes les inscriptions en ligne avant **le Dimanche 31 Juillet 23H59**
  - Un verre 50 cl « Festival Rondes Des Gaulois »
  - Une « Bière Artisanale Brasserie St Babel »  
(La bière sera servie en échange de votre bracelet dédié )
  - Une plaque de cadre personnalisée avec inscription du nom et prénom,
  
- A toutes les inscriptions en ligne avant **le dimanche 28 août 23H59.**
  - Une plaque de cadre personnalisée avec inscription du nom et prénom,

Douches et WC seront disponibles sur le site. ( Gymnase)

## **Article 2 ; Prix des inscriptions ,**

Les prix des inscriptions sont les suivants ;

- 8€/vélo pour la Rando Familles et la randonnée encadrée( Sur réservation, cf ci dessous )
- 11€/vélo pour la Rando Copine
- 16€/vélo pour la Rando Experte

Une majoration de 2€ par personne sera appliquée sur place. La plaque de cadre personnalisée ne pourra être fournie.

## **Article 4 ; L'accueil des participants**

L'accueil des participants et le retrait des plaques de vélo sera réalisé au gymnase du complexe sportif à partir de :

- *La Familiale 15 Km (200 D+) à confirmer : Retrait des plaques et départs **entre 12h00 et 14H30,***
  - *Une Rando sympathique à réaliser au pieds de "notre chaîne des puys"*
- *Une randonnée encadrée par des moniteurs diplômés ( enfants/ados de 7 à 15 ans et sur réservation, cf ci dessous )*  
*Retrait des plaques **entre 12h00 et 12H45, départ 13H00,***
- *La Copine 44 Km (982 D+) : Retrait des plaques et départs **entre 12h00 et 14H00,***
  - *Une rando entre Puy de Dôme et vue sur le Sancy, a vous le parcours sympathique et sportif .*
- *L'experte 56 Km : Retrait des plaques et départs **entre 12h00 et 13H00,***

**Aucun retrait de plaque ne sera permis après les horaires ci-dessus.**

Un bracelet d'identification sera apposé au poignet de chaque participant.

**Vigilance pour les participants de la rando Experte** : la longueur et la difficulté du parcours nous impose d'être strict sur les horaires de départ. Le parcours sera dé-balisé derrière le dernier participant et à partir de 14H30. (14H00 étant l'horaire de départ maximum défini pour le dernier portant de la rando « Experte »),

### **Espace initiation (3-12 ans) et randonnées encadrées (7-15 ans)**

Un espace initiation pour les enfants de 3 à 12 ans sera animé par des éducateurs sportifs de la mairie de Romagnat et du club XC63. Cet espace est accessible librement et gratuitement, sans inscription, de 12h à 19h.

Les enfants de 7 à 15 ans pourront partir en randonnée encadrée et animée par des moniteurs. Les enfants s'initient à différentes techniques VTT sur l'espace initiation avant de partir sur une des randonnées, en fonction de leur âge et de leur capacité. Le tarif de l'inscription est de 8€. Retrait des plaques de 12h à 12h45. Départ à 13h00, retour à 16h00.

Dans le cadre de ces animations pour les enfants, des vélos pourront être mis à disposition gracieusement, sur réservation préalable ou sous réserve de disponibilité. Une carte d'identité sera demandée pour la durée du prêt.

### **Article 5 ; Réglementation,**

Le respect du code de la route est impératif en toute situation,

Les randonnées ne sont pas des courses,

Il conviendra à chacun de maîtriser sa vitesse, de partager les chemins et de respecter les autres usagers des sites parcourus,

### **Article 6 ; Le Balisage**

Le balisage sera réalisé grâce à des balises écoresponsables de couleur Orange sur tous les parcours. Des indications spécifiques seront données sur place,

### **Article 7 ; Les Traces GPX**

Les traces GPX seront envoyées à chaque personne inscrite et ayant renseigné son email lors de l'inscription sur [www.sportips.com](http://www.sportips.com),

### **Article 8 ; Signaleurs et Bénévoles**

Aucun signaleur ne sera présent sur le parcours pour assurer la sécurité des personnes en vélo,

Des bénévoles seront éventuellement présents sur le parcours pour accompagner les changements de directions très importants,

### **Article 9 ; Les Secours, la sécurité et le respect de l'environnement**

Un dispositif de secours à la personne, homologué par la préfecture, sera présent sur le site du festival,

Le port du casque est obligatoire pour tous,

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, de détérioration de matériels, avant, pendant et après les randonnées,

En cas de problème constatés sur le circuit, chaque participant se doit de le signaler aux organisateurs (Numéro GSM inscrit sur plaque de cadre ou contacter le 112),

Chaque participant veillera à ne pas détériorer les sites traversés et ne jeter aucun détritrus,

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler la randonnée en fonction de la météo ou de tout autre événement exceptionnel,

L'organisation s'autorise à réorienter sur un parcours plus adapté tout participant retardé,

Pour des raisons d'assurance, les participants sont tenus de suivre le parcours sur lequel ils sont inscrits, sauf indications contraires délivrées par les organisateurs,

**Article 10, Les ravitaillements,**

Des ravitaillements liquides et solides seront disponibles tous les 15 / 20 km environ, Attention toutefois à apporter assez d'eau avec soi si les températures sont élevées,

**Article 11, Désistements,**

En cas de désistement, le montant des inscriptions (et repas) ne sera pas remboursé,

**Article 12, Acceptation du présent règlement,**

La participation à la randonnée implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement,

**Article 13, Informations sur la protection des données personnelles**

Tout participant autorise expressément les organisateurs et sans aucune contrepartie, à utiliser sur n'importe quel support (papier, numérique, ...), les photos sur lesquelles il pourrait apparaître. (Toute opposition doit être signalée aux organisateurs par tout moyen écrit),

Les données de ce formulaire sont collectées et traitées par informatique pour la gestion de votre inscription de manière anonyme pour des études statistiques d'activités. Vos informations personnelles ne seront pas utilisées à votre insu pour une autre finalité.

Conformément au cadre juridique en vigueur sur la protection des données personnelles (\*), vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, de rectification, de suppression et si la loi l'autorise, de limitation ou d'opposition au traitement pour motif légitime. Vous avez également le droit de décider du sort réservé à vos données après votre décès et celui d'en demander la portabilité si cela est techniquement possible.

Votre demande est à adresser par courrier avec copie d'une pièce d'identité valide :  
Club XC 63 cité Bezances, 63540 Romagnat

Si vous estimez que XC63 n'a pas fait réponse à vos droits, vous avez la possibilité de vous adresser à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, [3 place de Fontenoy, 75007 PARIS](#) ou [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

*(\*) Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 et Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018.*

---

# Endurances des Dômes

## Course Chronométrée

*Règlement des 3 Endurances VTT / Gravel organisées dans le cadre du « Rondes Des Gaulois Festival 2022 »*

---

### ARTICLE 1 : Présentation de la course

- Organisateur : Club XC 63 cité Bezances, 63540 Romagnat
- Lieu : Complexe Sportif Saint Genès Champanelle
- Date : samedi 10 septembre 2022
- 3 Épreuves d'endurance VTT, durées 6/4/2 heures, sur un circuit de 2 km environ
- En solo ou en équipe de 2, en relais, mixte, masculin ou féminin,
- Vélos autorisés : VTT ou Gravel
- Douches et WC seront disponibles sur le site ( Gymnase ).
- Les vélos à assistance électrique ne sont pas acceptés.**
- Départ le samedi à 12H00, arrivées le samedi à 14h, 16h et 18h00.
- Un dispositif de secours à la personne, homologué par la préfecture, sera présent sur le site du festival.
- Le retrait des plaques de vélo sera réalisé au gymnase du complexe sportif à partir de 10H30

### ARTICLE 2 : Les participants

- Aucunes restrictions spécifiques pour les participants **majeurs**.
- Pour les participants nés en **2004 /2005 /2006 /2007 ; une seule course est autorisée ;**
  - « La 2 Heures » en DUO avec passage de relai maxi tous les 2 ou 3 tours
- Pour les participants nés en **2008 et plus ; Courses 6/4/2 heures non autorisées,**

- Aucune distinction n'est opérée entre licenciés et non licenciés au classement général.
- Les mineurs (années autorisées ci-dessus) peuvent participer uniquement en équipe de 2 participants.

Une autorisation parentale est **obligatoire**.

### **ARTICLE 3 : Inscriptions**

Les inscriptions seront réalisées 100 % en ligne sur [www.sportips](http://www.sportips) et QR code

Il n'y aura pas d'inscription sur place

Droit de participation : **20 € / vélo quel que soit la durée 6/4/2 heures,**

- Les licenciés doivent présenter leur licence en cours de validité lors de l'inscription en ligne.
- Les non licenciés doivent fournir obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT/GRAVEL en compétition, daté de moins d'un an.
- Les mineurs de plus de 15 ans doivent fournir obligatoirement une autorisation parentale, en plus du certificat médical.
- Le droit de participation reste acquis à l'organisateur, sauf cas de force majeure. ( Intempéries ou autres)
- En cas d'annulation de l'épreuve par les organisateurs pour raison de force majeure, une somme correspondante aux frais engagés sera retenue.
- Le prix de l'inscription comprend :

- Le ravitaillement pendant toute la durée de la course
- Les lots
- Un apéritif de fin de course sera proposé après la remise des récompenses.

Nous offrons en plus ;

- A toutes les inscriptions en ligne **avant le Dimanche 31 Juillet 23H59**
  - Un verre 50 cl « Festival Rondes Des Gaulois »
  - Une « Bière Artisanale Brasserie St Babel »

(La bière sera servie en échange de votre bracelet « dédié »)

  - Une plaque de cadre personnalisée avec inscription du nom et prénom,
- A toutes les inscriptions en ligne **avant le dimanche 28 août 23H59.**
  - Une plaque de cadre personnalisée avec inscription du nom et prénom,

- Aucune inscription ne sera prise le jour de l'épreuve.
- Les inscriptions sont validées par Sportips, en ligne, une fois le dossier complet
- Le nombre de participants est limité à 75 inscriptions (1 inscription est considérée comme une inscription Solo ou Duo) .

**Ex :** S'il y a 100% d'inscriptions Duo, alors 150 vélos seront inscrits, 75 vélos seront en course en même temps. 75 vélos simultanément est la capacité maximum du circuit.

#### **ARTICLE 4 : Accueil**

-L'accueil des participants et le retrait des plaques de vélo sera réalisé au gymnase du complexe sportif à partir de 10H30.

- Un bracelet d'identification sera apposé au poignet de chaque participant.

#### **ARTICLE 5 : Secours**

- Le poste de secours fixe sera mis en place à proximité de la zone de pointage

#### **ARTICLE 6 : Matériel**

- Chaque concurrent doit fournir son vélo

- Les organisateurs refusent le départ à tout concurrent sans casque,

- Les assistances techniques par moteurs additionnels, dissimulés dans les vélos (cadre, moyeux, jantes) sont interdites. Seule la force musculaire du concurrent est admise pour la propulsion de VTT.

#### **ARTICLE 7 : Parcours**

- Parcours de 2 km ludique.

#### **ARTICLE 8 : Départ – Horaire de course**

- Les 3 courses commenceront à 12H00- L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires de départ ou d'arrivée, en particulier en cas de problèmes de météo.

#### **ARTICLE 9 : Relais – Chronométrage**

Pour les concurrents « Duo »

- Chaque équipe est munie d'un unique transpondeur d'identification, à porter à la cheville (droite ou gauche) durant toute l'épreuve. ( Fourniture Orga) .

- Le transpondeur de chronométrage *est à se transmettre à chaque relais.*

- Le passage du relais s'effectue **obligatoirement** dans la zone de relais.

- Le nombre de tours effectués entre chaque relais est libre, sauf pour les participants nés en **2004 /2005 /2006 /2007.**

- Durant toute l'épreuve, un seul concurrent par équipe sur le circuit.

Pour les concurrent « Solo »

- Chaque concurrent « solo » est munie d'un transpondeur d'identification, à porter à la cheville (droite ou gauche) durant toute l'épreuve. ( Fourniture Orga) .

#### **ARTICLE 10 : Réclamations – Commissaires**

- Les organisateurs de la course sont habilités à traiter toutes réclamations et prononcer des pénalités le cas échéant.
- Seul le capitaine d'équipe est habilité à porter réclamation.

#### **ARTICLE 11 : Contrôles**

- Contrôles de passage fixes et inopinés en différents points du circuit.
- Tout concurrent reconnu coupable de tricherie, de comportement anti-sportif, sans port du casque ou sans bracelet d'identification sera sanctionné par les organisateurs par des tours de pénalité, la mise hors-course, voire la disqualification de l'équipe.

#### **ARTICLE 12 : Repas – Ravitaillement**

- Stand de ravitaillement permanent et gratuit, exclusivement aux coureurs munis de leur bracelet d'identification, à consommer sur place
- Un apéritif de fin de course est prévu, après la remise des récompenses.
- Une petite restauration payante sera ouverte aux accompagnateurs et au public

#### **ARTICLE 13: Problèmes techniques – Défaillance**

- En cas de défaillance technique de votre matériel, vous devez obligatoirement le réparer sur le parcours par vos propres moyens, ou rallier à pied la zone de relais en portant ou en poussant votre VTT.

Il est formellement interdit d'emprunter le circuit à contre sens, à vélo ou à pied.

- Le prêt d'une chambre à air ou de matériel de réparation est autorisé entre concurrents.
- Aucune assistance extérieure à la course n'est autorisée.
- Soyez solidaire, portez-vous secours en cas de problème.
- Le temps perdu par le concurrent « secouriste » est pris en compte, sous réserve d'être signalé sur le champ aux organisateurs.

#### **ARTICLE 14 : Fin de course**

6h/4h/2h après l'heure départ

- Après cet horaire, tout départ pour un nouveau tour est impossible.

- Les concurrents ayant entamé un tour avant le signal de fin de course, doivent le terminer, il sera comptabilisé pour le classement final.

#### **ARTICLE 15 : Classement – Dotations- Catégories**

- Trophées pour les Premiers de chaque catégories ci-dessous

-Des lots pour les trois premiers de chaque catégorie ci-dessous (produits locaux, articles de sport, lots divers...)

Les trophées seront réalisés par l'atelier Thierry Courtadon / 15 Kubes Volcaniques (12cm/12cm) Personnalisés

**Attention :** Remise en jeux du trophée chaque année jusqu'à ce que la même personne ou la même équipe le gagne 2 années de suite,

Les trophées seront conservés par le Club XC 63, autant de temps que nécessaire,

## Les 3 Endurances des Dômes

### 1. La 6 Heures

**Catégorie Mixte :** 1<sup>ere</sup> équipe Mixte DUO Endurance « La 6 Heures »

**Catégorie Femme :** 1<sup>ere</sup> équipe Femmes DUO Endurance « La 6 Heures »

**Catégorie Femme :** 1<sup>ere</sup> Femme SOLO Endurance « La 6 Heures »

**Catégorie Homme :** 1<sup>er</sup> équipe Homme DUO Endurance « La 6 Heures »

**Catégorie Homme :** 1<sup>er</sup> Homme SOLO Endurance « La 6 Heures »

### 2. La 4 Heures

**Catégorie Mixte :** 1<sup>ere</sup> équipe Mixte DUO Endurance « La 4 Heures »

**Catégorie Femme :** 1<sup>ere</sup> équipe Femmes DUO Endurance « La 4 Heures »

**Catégorie Femme :** 1<sup>ere</sup> Femme SOLO Endurance « La 4 Heures »

**Catégorie Homme :** 1<sup>er</sup> équipe Homme DUO Endurance « La 4 Heures »

**Catégorie Homme :** 1<sup>er</sup> Homme SOLO Endurance « La 4 Heures »

### 3. La 2 Heures

**Catégorie Mixte :** 1<sup>ere</sup> équipe Mixte DUO Endurance « La 2 Heures »

**Catégorie Femme :** 1<sup>ere</sup> équipe Femmes DUO Endurance « La 2 Heures »

**Catégorie Femme :** 1<sup>ere</sup> Femme SOLO Endurance « La 2 Heures »

**Catégorie Homme :** 1<sup>er</sup> équipe Homme DUO Endurance « La 2 Heures »

**Catégorie Homme :** 1<sup>er</sup> Homme SOLO Endurance « La 2 Heures »

**ARTICLE 16 : REPAS FESTIF :**

1. Nous proposons, séparément et afin de continuer la fête du vélo, un repas à partir de 18H30
  - o Menu: Crudités/Aligot Saucisse/Tarte aux pommes/Bière

Inscription « Repas Festif » sur [www.sportips](http://www.sportips)

2. Repas préparé et servi par le traiteur « Les jardins de Saulzet » RN 89, 63540 Romagnat
3. 16 €/ personne/ repas prix coutant avec 1 bière incluse (Réponse impérative avant le Dimanche 28 août 23H59.)
4. Le repas sera servi en échange de votre bracelet « jaune ».
5. Les repas seront servis à la Maison des associations de Saint Genès Champanelle
6. En cas de désistement, le montant du repas ne sera pas remboursé.

### **ARTICLE 17 : Vols et dégradations**

- L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation survenus avant, pendant et après l'épreuve, du fait des participants et accompagnants.

Chaque coureur est entièrement responsable de son matériel.

Il est recommandé aux concurrents d'être couverts par une assurance personnelle.

### **ARTICLE 18: Utilisation de l'image**

- Chaque participant, du fait de sa participation à l'épreuve, autorise expressément l'utilisation de son image sur tout type de support média sur lesquels il pourrait apparaître

### **Informations sur la protection des données personnelles**

Les données de ce formulaire sont collectées et traitées par informatique pour la gestion de votre inscription de manière anonyme pour des études statistiques d'activités. Vos informations personnelles ne seront pas utilisées à votre insu pour une autre finalité.

Conformément au cadre juridique en vigueur sur la protection des données personnelles (\*), vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, de rectification, de suppression et si la loi l'autorise, de limitation ou d'opposition au traitement pour motif légitime. Vous avez également le droit de décider du sort réservé à vos données après votre décès et celui d'en demander la portabilité si cela est techniquement possible.

Votre demande est à adresser par courrier avec copie d'une pièce d'identité valide : Club XC 63 cité Bezances, 63540 Romagnat

Si vous estimez que XC63 n'a pas fait réponse à vos droits, vous avez la possibilité de vous adresser à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, [3 place de Fontenoy, 75007 PARIS](http://www.cnil.fr) ou [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

*(\*) Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 et Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018.*

## **Article 19 : Assurances**

L'association informe les participants non licenciés FFC à la manifestation qu'il est de leur intérêt de posséder à titre personnel une Assurance Individuelle Accident qui les couvrira en cas de dommages causés par eux, c'est à dire lors d'une chute dans laquelle aucun tiers ne pourrait être considéré comme responsable (indemnifiables ou non au titre de l'obligation d'assurance instituée par l'article 37 de la loi N°92-562 du 13 juillet 1992).

Seuls les licenciés FFC possèdent cette couverture,

L'organisation a pour sa part souscrit auprès du Comité Régional AURA de la Fédération Française de Cyclisme une assurance Responsabilité Civile pour la manifestation

## **ARTICLE 20 : Règlement**

- Le présent règlement, disponible sur le site, pourra être modifié à tout moment avant le début de l'épreuve par le comité d'organisation.

- L'engagement à ces épreuves implique son acceptation sans restriction.